



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mardi 29 janvier 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fouratier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80 / 0556 48
67 56
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

- Importation de marchandises : Fin de la suspension provisoire (El Moudjahid) 3
- Gaz et pétrole non conventionnels : les réserves algériennes revues à la hausse (APS)..... 5
- Une meilleure valorisation des hydrocarbures par un appui sur les technologies modernes (APS) 6
- Secteur public industriel : Baisse de la production de près de 2% en 9 mois (El Moudjahid)..... 7
- NOUVELLES TECHNIQUES D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES : Le partenariat industriel en première ligne (L'Expression) 8
- ÉNERGIES RENOUVELABLES L'Algérie n'est pas en retard, selon le P-dg de la SKTM (Le Soir d'Algérie)..... 9
- Inondations du Complexe d'El Hadjar : 2,25 milliards DA de manque à gagner en cas d'arrêt (APS)..... 10
- 200 MÉDICAMENTS EN RUPTURE DE STOCKS : Qui est responsable des pénuries ? (L'Expression) 11
- Il faut élaborer une nouvelle politique de ciblage (La Nouvelle République)..... 12
- Tomate industrielle dans la région Est : Les cultivateurs menacent d'abandonner la filière (Liberté)..... 13
- Échanges commerciaux avec la Mauritanie : Départ de la 3e caravane (APS)..... 14
- Zones frontalières : Convertir les transactions informelles en activités légales (Liberté) 15
- Messahel souligne à Washington la contribution de l'Algérie à la stabilité régionale et internationale (Horizons) 16
- Le 17e Salon international de l'agroalimentaire "Djazagro" en février à Alger (APS) 17

A la une

Importation de marchandises : Fin de la suspension provisoire (El Moudjahid)



Les opérations d'importation de marchandises s'opèrent désormais librement, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 03-04 du 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, a indiqué hier le ministère du Commerce dans un communiqué.

«Les marchandises et produits qui ont été soumis à la suspension provisoire à l'importation, durant l'année 2018, sont désormais libres à l'importation, moyennant le paiement d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS)», a précisé la même source. Le ministère du Commerce rappelle, à ce titre, que l'instauration du DAPS comme instrument tarifaire intervient pour des raisons liées à la sauvegarde de la balance de paiement, l'encouragement de la production nationale et le développement des industries naissantes. Le DAPS concerne ainsi plusieurs groupes de produits, à savoir, les viandes blanches et rouges (à l'exception de la viande bovine congelée), les fruits secs, les fruits frais (à l'exception de la banane), les légumes frais, la préparation de viandes, la préparation de poissons et les fruits conservés ou préparés. Il concerne également les préparations alimentaires, les préparations pour soupes et potages, les dérivés de céréales, le ciment, les produits cosmétiques et les papiers d'hygiène. Sont aussi concernés par le DAPS, les produits plastiques, les caisses et caissettes en bois, les tapis et autre revêtement de sol en matières textiles, le marbre et le granit finis, la céramique finie, les produits en céramique, le verre et l'ouvrage en verre, les ouvrages en fonte, l'aluminium et l'ouvrage en aluminium, Le communiqué cite aussi les articles de robinetterie sanitaire, les chaises et les meubles, les lustres, les machines et les articles électroménagers, la téléphonie mobile et les ouvrages divers.

DAPS : une actualisation périodique de la liste des produits concernés

Les marchandises et produits par sous-position tarifaire concernés par le DAPS figurent dans la liste annexée à l'arrêté du ministre du Commerce du 26 janvier 2019 (Journal officiel n° 06), précise la même source. Selon le ministère, la liste des marchandises et produits soumis au DAPS peut faire l'objet d'une «révision» et d'une «actualisation périodique», et ce, en

fonction de l'évolution de la mise à niveau des entreprises nationales par rapport à la concurrence internationale et sur la base du suivi du volume des importations desdits produits, et ce, en coordination avec les secteurs économiques et les représentants des filières concernées. En vue de lutter, le cas échéant, contre les pratiques déloyales en matière d'importation, un dispositif de suivi des importations des produits soumis au DAPS est mis en place (Commerce/ Douanes). La suspension provisoire à l'importation ne concerne, dorénavant, que le matériel roulant relevant des positions tarifaires «87. 01, 87. 02, 87. 03, 87. 04 et 87. 05», et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 19-12 du 24 janvier 2019, modifiant et complétant le décret exécutif n° 18-02 du 07 janvier 2018, portant désignation des marchandises soumises au régime des restrictions à l'importation. Sont exclus de la suspension provisoire à l'importation les véhicules importés dans le cadre du dispositif de collections destinées aux industries de montage, prévu par l'article 58 de la loi de finances pour 2000. Les véhicules importés par les personnes physiques pour leurs besoins et sur leurs devises propres, selon les procédures prévues par les dispositions de l'article 68 de la loi de finances de l'année 1999, modifié et complété, sont également exclus de la suspension provisoire à l'importation. A ces véhicules s'ajoutent ceux importés par les invalides de la guerre de Libération nationale et les enfants de Chouhadas (martyrs) handicapés, dans le cadre des dispositions de l'article 178-16, modifié et complété, de la loi de finances complémentaire de 1983 et par les nationaux non-résidents lors de leur changement de résidence, dans le cadre de l'article 202 de la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant Code des douanes. Les véhicules importés par les personnes atteintes, à titre civil, d'un handicap moteur, dans le cadre des dispositions de l'article 59, modifié et complété, de la loi de finances pour 1979, par les agents diplomatiques et consulaires et assimilés, ainsi que les représentations des entreprises et des établissements publics à l'étranger, placés sous l'autorité des chefs de mission diplomatique, dans le cadre des dispositions de l'article 110, modifié et complété, de la loi de finances pour 1990, sont également exclus de la suspension provisoire à l'importation. Sont également exclus de la suspension provisoire à l'importation les véhicule importés par les missions diplomatiques ou consulaires et les représentations des organisations internationales accréditées en Algérie, ainsi que par leurs agents. Le ministère informe les opérateurs économiques que les opérations d'importation de marchandises et produits demeurent tributaires de la présentation au moment de l'accomplissement des formalités de domiciliation bancaire, des autorisations techniques ou tous autres documents prévus, conformément à la réglementation en vigueur. Il signale également que le secrétariat technique de la Commission consultative de sauvegarde instituée auprès des services du ministère du Commerce, continuera à examiner, en concertation avec les secteurs concernés, les éventuelles demandes formulées par les représentants des filières.

Gaz et pétrole non conventionnels : les réserves algériennes revues à la hausse (APS)



Les réserves nationales estimées en hydrocarbures non conventionnelles ont été considérablement revues à la hausse permettant à l'Algérie de se hisser à la 3ème position pour le gaz et la 7ème position pour le pétrole au classement mondiale, a indiqué une nouvelle étude de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft", dévoilée lundi à Alger.

Selon cette étude présentée par le directeur de la promotion du domaine minier à Alnaft, Mahmoud Djidjeli, lors d'un atelier technique sur les géosciences, les ressources non conventionnelles algériennes sont estimées à 9.818 TCF (Trillion cubic feet) de gaz et 1.194 milliards de baril de pétrole, contre 6.025 TCF de gaz et 176 milliards de baril de pétrole dans les anciennes études réalisées dans la période 2012-2013.

Les ressources calculées dans le cadre de cette étude se répartissent sur les zones d'Ahnet-Timimoune (2.954 TCF de gaz/225 milliards baril de pétrole), d'Oued Mya-Mouydir (2.125 TCF de gaz /307 milliards barils de pétrole) de Tindouf (1.574 TCF de gaz /47 milliards barils de pétrole) de Reggane (1607 TCF de gaz/202 milliards barils de pétrole) et de Berkine-Illizi (1.587 TCF de gaz /393 milliards barils de pétrole).

Toutefois, en excluant les zones sous-terraines risqués (prendre en considération uniquement les profondeurs entre 800 et 3.600 mètres), le potentiel non-conventionnel total est estimé à 4.456 TCF de gaz/329 milliards barils de pétrole.

Comparativement aux anciennes études, il s'agit un bond significatif des réserves non conventionnelles (dans les zones non risquées) qui s'élève à 30% pour le gaz et 250% pour le pétrole.

Avec ces nouvelles données, l'Algérie passera de la 4ème à la 3e place dans le classement mondiale des réserves en matière de gaz de schiste, après les Etats-Unis et la Chine.

Pour le pétrole de schiste, l'Algérie passera au 7ème rang mondial contre le 11ème rang dans le classement précédant, après la Russie, les Etats-Unis, la Chine, l'Argentine, la Libye et l'Australie.

Menée en collaboration avec trois compagnies pétrolières internationales, cette étude a couvert plus d'un (1) millions de Km².

Elle fait partie d'une série d'études d'Alnaft sur le potentiel minier algérien en hydrocarbures, qui inclue également quatre études sur le potentiel en gaz et pétrole offshore.

Lors de son bilan sur l'état du domaine minier national en hydrocarbures, M. Djidjeli a indiqué que le groupe Sonatrach opère actuellement 13 autorisations de prospection avec 56 périmètres en phase de recherche et 122 périmètres en exploitation.

En outre, le groupe national opère "en partenariat", 2 autorisations de prospection attribuée en décembre 2018, avec 8 périmètres en phase de recherche et 49 périmètres en exploitation.

Cependant, toutes ces activités sont concentrées dans les zones Est du pays, qui totalisent 29% seulement du domaine minier national.

Les 71% restants ne sont pas couverts par des contrats de recherche ou d'exploitation, explique le responsable.

Une meilleure valorisation des hydrocarbures par un appui sur les technologies modernes (APS)



Le domaine minier national en hydrocarbures doit s'appuyer sur les techniques et technologies modernes afin de mieux valoriser les richesses qui restent toujours "sous-explorées" en Algérie, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Dans une allocution, lue en son nom par le chef de cabinet du ministère Zoubir Djouabri, lors d'un atelier technique sur les géosciences, le ministre a souligné que "le principal objectif qui guide la politique du secteur est de mettre en évidence de nouvelles réserves d'hydrocarbures, y compris celles accessibles par l'amélioration de taux de récupération des gisements matures".

Selon M. Guitouni, le domaine minier en hydrocarbures compte de nombreux champs matures cumulant plusieurs décennies de production, ce qui impose l'introduction de nouvelles technologies avec des techniques de récupération assistée afin d'en améliorer les performances.

"Nos gisements d'hydrocarbures les plus anciens, tels que Hassi Messaoud et Hassi R'mel, produisent en continu depuis des décennies et recèlent encore des volumes de réserves restants considérables à exploiter", a-t-il affirmé.

Dans ce sens, il a insisté sur l'importance de tirer profit des solutions techniques et technologiques existantes en associant davantage le monde scientifique pour préserver à moyen et long termes l'indépendance énergétique de l'Algérie.

"Il est une réalité que la paradigme de la découverte des grands gisements a effectivement laissé place à de nouvelles approches imposées par des

circonstances d'ordre géologique, mais aussi technique et technologique, telle que l'amélioration de taux de récupération", a soutenu M. Guitouni.

Il a rappelé, dans ce cadre, que durant la crise pétrolière que l'industrie vient de traverser, la technologie et l'innovation avaient constitué "les atouts principaux des compagnies et des acteurs du domaine pour assurer leur survie et leur maintien".

"Le vaste domaine minier hydrocarbures algérien demeure sous-exploré. Seul un tiers de ce domaine est exploré alors que les deux tiers devront l'être dans l'avenir et confirmeront les grandes potentialités que recèle le domaine minier national", a-t-il encore noté.

De son côté, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Arezki Hocini, a fait savoir que l'augmentation du taux de récupération de 10%, grâce aux nouvelles techniques et technologies, permettra de prolonger de 30 ans les gisements matures. Selon lui, le taux de récupération dans les gisements algériens se situe actuellement entre 20 et 30%.

Organisé par Alnaft en collaboration avec l'Association européenne des géoscientifiques et ingénieurs (EAGE), cet atelier technique sur les géosciences, qui se tient du 28 au 30 janvier, regroupe des experts et spécialistes dans le domaine de l'exploration pour échanger sur les différentes thématiques relatives à la récupération améliorée de pétrole dans les champs matures et l'évaluation de réserves profondes.

Secteur public industriel : Baisse de la production de près de 2% en 9 mois (El Moudjahid)

La production industrielle du secteur public a reculé de 1,9% durant les neuf premiers mois 2018 par rapport à la même période de l'année 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette baisse s'explique par le recul de la production dans cinq secteurs industriels, note l'Office. Il s'agit, en premier lieu, des Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Electriques et Electroniques (ISMMEE) dont la production a baissé de 10,1%. Cette variation négative de ce secteur est due à des baisses enregistrées essentiellement par la branche sidérurgie et transformation de fonte et acier (-42,8%), la construction des véhicules industriels (-35,6%) et l'équipement mobilier métallique (-30,3%). Par contre, les branches des ISMMEE qui ont connu une augmentation de la production sont celles de fabrication des biens de consommation mécanique (+388%), la production et transformation des métaux non ferreux (+48,3%) et la fabrication des biens d'équipement électriques (+9,2%). Pour les Industries Textiles, elles ont connu une contreperformance avec une baisse de la production de 8,4% entre les deux périodes de comparaison. Cette baisse a été relevée tant au niveau de la production des biens intermédiaires textiles (-9,1%) que des biens de consommation textiles (-7,8%).

Quant au secteur des Matériaux de Construction, Céramique et Verre, il a connu un léger recul de 0,9% sur les neuf premiers mois 2018 par rapport à la même période de l'année 2017. Cette variation négative a été

engendrée par la branche des matériaux de construction et produits rouges (-14,4%) et la fabrication des liants hydriques (-1,4%). Dans ce secteur, les branches qui ont connu une évolution positive sont les produits en ciment et matériaux de construction divers (+32,2%) et l'industrie du verre (+13,7%). Concernant les industries de Bois, Liège et Papier, la production s'est réduite de 0,2% en raison de l'industrie de l'ameublement (-16,4%) et l'industrie du liège (-11,8%). Cependant, la production a augmenté dans la branche de la menuiserie générale (+46%) et la transformation du papier (+6,2%). En ce qui concerne le secteur des Hydrocarbures, la production a reculé de 5% sur les neuf premiers mois de 2018 par rapport à la même période de l'année 2017. Ainsi, la production dans la branche de liquéfaction du gaz naturel a diminué de 15,3%, ce qui a largement contribué à la tendance baissière dans ce secteur. En outre, la production du pétrole brut et de gaz naturel a enregistré une baisse de 3,5%, ainsi que le raffinage du pétrole brut qui a reculé de 2,1%.

NOUVELLES TECHNIQUES D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES : Le partenariat industriel en première ligne (L'Expression)



Etudier et analyser toutes nouvelles techniques d'exploitation

Cette première journée a abordé les grands axes liés à l'amélioration de la récupération des hydrocarbures, notamment liquides.

Les nouvelles perspectives d'exploitation des hydrocarbures ont été passées à la loupe, hier, lors de l'ouverture du workshop organisé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «Alnaft», à l'hôtel Sheraton.

Cette première journée a abordé les grands axes liés à l'amélioration de la récupération des hydrocarbures, notamment liquides. Le représentant du ministère de l'Energie, qui s'est chargé de lire l'allocution du ministre, a mis en avant l'engagement des pouvoirs publics en faveur «du partenariat industriel» comme un pivot stratégique de la politique énergétique nationale.

Il rappelle à ce titre que ce partenariat qui est «une réalité depuis les années 2000», a été des plus fructueux. Preuve en est, argumentera-t-il, «les besoins nationaux en matière de volumes d'hydrocarbures ont été satisfaits grâce à l'apparition de nouvelles provinces pétrolières». Ce dernier a par ailleurs estimé que c'est ce qui rend notre pays un acteur «fiable» dans le marché mondial.

Sur cette ligne, le porte-parole du ministère de l'Energie a fait état de la

volonté de son département de donner une «nouvelle dimension» à ce partenariat. Et ce, explique-t-il, «en associant davantage le monde scientifique, qui accompagne l'industrie pétrolière dans sa quête de l'efficacité économique».

Dans ce sillage, il a affirmé que des actions allaient être menées dans le secteur de l'énergie, et le workshop coorganisé par Alnaft et l'European Association of Geoscientists & Engineers est l'une d'entre elles. Il a indiqué en outre qu'afin de rester dans cette dynamique d'échange et d'innovation, «d'autres ateliers seront organisés sur d'autres thématiques». Le partage d'expérience, vise selon l'intervenant «à développer de manière conséquente les compétences des ressources humaines en mettant à jour les connaissances». Rappelant par ailleurs la conjoncture difficile qu'a traversée le secteur, il a insisté sur l'apport bénéfique de la technologie et de l'innovation, qui se sont révélées être de grands atouts «pour le maintien et le suivi de l'industrie des hydrocarbures». De son côté, Mahmoud Djidjeli d'Alnaft a succinctement présenté un bilan des activités pur le domaine minier algérien. Parlant des grandes potentialités que détient celui-ci, l'intervenant a avancé que 71% du domaine minier ne sont pas couverts par des contrats de recherche. D'où la nécessité d'encourager le partenariat qui reste ouvert dans plusieurs régions encore méconnues. Sur ce dernier point, Mahmoud Djidjeli rappelle que des études régionales ont été lancées à ce niveau-là. Le but étant d'étudier et d'analyser toutes nouvelles techniques d'exploitation des hydrocarbures. Il a fait savoir à cet effet que quatre conventions d'études ont déjà été établies avec des compagnies pétrolières, affirmant que d'autres études sont en cours d'initiation dans plusieurs zones du pays. Notons que cette manifestation se poursuivra aujourd'hui et demain. Cette rencontre a réuni des spécialistes et des experts étrangers et nationaux dans le domaine de l'exploitation. Il s'agit d'un workshop technique sur les géosciences, disciplines qui incluent, entre autres, l'étude et l'exploration des ressources sous-sol, notamment les minéraux, l'eau et l'énergie.

ÉNERGIES RENOUVELABLES L'Algérie n'est pas en retard, selon le P-dg de la SKTM (Le Soir d'Algérie)

Le P-dg de la Société des énergies renouvelables SKTM (Sharikat kahraba wa takat moutajadida, filiale du Groupe Sonelgaz) Chahar Boulakhras a affirmé, hier, que l'Algérie n'était pas en retard dans ce domaine, notamment avec le lancement d'un plan de développement des énergies renouvelables de 22 GW à réaliser à l'horizon 2030 dont 13,5 gigawatts d'énergie photovoltaïque.

Selon le P-dg, les grands projets inaugurés dans cette perspective ont permis déjà d'installer des capacités de production électrique de l'ordre de 350 mégawatts.

SKTM est, depuis quelques années, le principal opérateur ayant investi dans le développement des énergies renouvelables en Algérie et son P-dg qui s'est exprimé, hier, à l'occasion de son passage à l'émission «L'invité de la

rédaction» de la Chaîne 3, a rappelé que sa société était chargée de mettre en œuvre les premiers projets, dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, à partir de 2012. «L'Algérie mise sur les énergies renouvelables qui sont placées comme priorités nationales à travers des actions concrètes», affirme M. Chahar Boulakhras, précisant que le gouvernement a mis en place une stratégie visant à réduire «sensiblement» et «graduellement» les centrales électriques à gasoil. Ainsi, tous les moyens ont été mis en place afin d'assurer une transition énergétique permettant de passer à une énergie propre. Pour ce qui concerne les filières photovoltaïque et éolienne, M. Chahar Boulakhras a soutenu qu'elles n'ont commencé à être développées, qu'à partir de 2010 dans le monde, ce qui lui permet d'affirmer que «l'Algérie, contrairement à une idée reçue, n'est aucunement en retard pour ce qui concerne l'exploitation de ces types d'énergies». Le responsable a annoncé qu'à l'horizon de 2030, le pays envisage d'atteindre un «mix énergétique» de 27% en énergie renouvelable, passant successivement par une phase expérimentale, suivie d'une seconde se traduisant par une intégration industrielle et une troisième phase se traduisant, à partir de 2021, par un déploiement à vaste échelle des supports de production de ces types d'énergies. Et parmi les projets en phase de maturation avancée, celui de 200 mégawatts, dont l'appel d'offres a déjà été lancé. Par ailleurs, il a indiqué qu'une production de 50 mégawatts en énergie électrique hybride, conçue d'après une technologie qui associe des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien, et les combustibles fossiles est prévue dans le sud du pays. Les nouveaux projets de valorisation énergétique solaire et éolienne pour la production de l'électricité dans le sud du pays visent à «réduire» la dépendance des centrales électriques du sud du pays de l'énergie fossile et son coût de transport vers ces wilayas. Concernant l'exportation de ce type d'énergie vers des pays tiers, l'intervenant a précisé qu'elle figure dans l'agenda « si les conditions sont réunies», mais également que la demande soit au diapason et que les équipements de transfert d'énergie soient installés.

Inondations du Complexe d'El Hadjar : 2,25 milliards DA de manque à gagner en cas d'arrêt (APS)



Le manque à gagner du Complexe Sider El Hadjar (Annaba) avoisinerait 2,25 milliards DA en cas d'arrêt des activités de la zone chaude (haut fourneau et aciéries) durant 15 jours suite aux récentes inondations, a déclaré lundi le PDG du complexe, Chamseddine Maâtallah.

Dans une conférence animée au siège du complexe, présidée par le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine

Medjoubi, le même responsable a indiqué que "parallèlement au pompage des eaux infiltrées dans le haut fourneau et les aciéries, les opérations d'assèchement des installations industrielles touchées par les eaux se poursuivent pour favoriser la reprise de l'activité du complexe dans les plus proches délais".

Le Secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines a salué, dans ce contexte, "l'intervention professionnelle et responsable du personnel du Complexe Sider, ainsi que la mobilisation des travailleurs pour préserver les installations", relevant que leur action anticipative a permis d'éviter la détérioration des installations submergées par les eaux.

M. Medjoubi s'est également enquis, en compagnie du wali d'Annaba, Toufik Mezhoud, de l'ampleur des dégâts et du déroulement des opérations de pompage des eaux de la zone chaude et des opérations d'assèchement des installations.

Les intempéries, enregistrées jeudi et vendredi dans la wilaya d'Annaba, avaient causé de vastes inondations suite au débordement des affluents de l'Oued Larabâa qui passe par le Complexe avant de rejoindre l'Oued Seybouse qui a tardé à se déverser dans la mer. Plusieurs wilayas voisines ont envoyé à Annaba des équipements pour le pompage des eaux et faire face à l'ampleur des dégâts causés par ces inondations.

200 MÉDICAMENTS EN RUPTURE DE STOCKS : Qui est responsable des pénuries ? (L'Expression)

«Les ruptures ne datent pas d'aujourd'hui, ça fait au moins trois à quatre ans qu'on les signale et qu'on les vit...», a déclaré, hier, Messaoud Belamri président du syndicat des pharmaciens.

La filière du médicament évolue en plein marasme. Il va falloir mettre de l'ordre dans la maison. Les moyens existent pourtant. Ils sont indéniables. A commencer par l'enveloppe financière qui lui est allouée: quelque 2 milliards d'euros.

Ce qui n'a pas empêché l'insatisfaction de la demande. Les pharmaciens ont tout le mal du monde pour mettre la main sur certains produits. La disparité dans la production des médicaments est flagrante. Certains sont plus fabriqués que d'autres et c'est apparemment ceux qui concernent les maladies qui nécessitent des traitements particuliers et rigoureux qui sont les plus affectés. La question de la crise du médicament en Algérie est récurrente. L'indisponibilité, les pénuries minent cette filière. Une situation d'une extrême sensibilité, d'une gravité criante. La santé des Algériens en général et de certains malades en particulier étant en jeu. Près de 200 médicaments sont en rupture de stocks ou sous tension. «Entre 170 et 200 médicaments sont sous tension ou en rupture, dont pas moins de 70 sont de production nationale», a annoncé, hier, le président du Syndicat des pharmaciens, Messaoud Belamri, sur les ondes de la Chaîne 3. «Les ruptures ne datent pas d'aujourd'hui, ça fait au moins trois à quatre ans qu'on les signale et qu'on les vit. La situation perdure», a enchaîné l'invité de la rédaction avant de pointer du doigt les différents opérateurs qui ont contribué à mener le secteur à un tel niveau de situation. Quels sont les motifs qui ont généré le manque de

certains médicaments? «Il y a un cumul durant trois ans par rapport à la perturbation et les retards observés pour la signature des programmes d'importation. Les avenants n'ont pas été signés pendant deux ans. Cette année, ils ont été signés, mais de manière tardive. D'ailleurs, la plupart des opérateurs ne les ont pas récupérés car les délais ne leur permettaient pas de réaliser ces importations. Ils avaient à peine deux mois pour le faire», a confié le président du Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo). La fabrication locale n'a pas été non plus épargnée malgré tous les moyens dont elle dispose. Les entreprises autant publiques que privées sont pointées du doigt. «La crise a touché aussi plusieurs produits fabriqués localement, par abandon de production de ces produits aussi bien par les entreprises publiques que privées, ou par la production de quantités totalement insuffisantes à l'exemple des anti-inflammatoires injectables, de certaines vitamines injectables indispensables, mais aussi des antibiotiques injectables», révèle le patron du Snapo. Un comportement inadmissible pour ne pas dire «criminel» étant donné la catégorie des produits ciblés. Pas moins de 70 produits fabriqués à travers le territoire et 80 achetés à l'étranger sont introuvables ou presque sur le marché. Les fournisseurs ne manquent pourtant pas. Ils sont en pléthore. Il existe «quelque 600 grossistes-distributeurs du médicament en Algérie, contre seulement quatre à 10 dans des pays développés», indique Messaoud Belamri qui souligne toute la difficulté pour les pharmaciens de travailler dans une telle profusion. Le président du Snapo, qui s'est demandé si l'enveloppe de 2 milliards d'euros allouée à la filière du médicament est suffisante, n'a pas manqué d'incriminer les principaux acteurs du secteur de la santé. L'Agence nationale du médicament, notamment et la cellule de veille, doublée d'un comité de concertation. S'il s'est demandé si l'Agence disposait réellement de moyens suffisants «pour fonctionner de manière efficace» dans la crise du médicament, il a par contre épinglé la cellule de veille, qui est censée être un organe d'urgence qui devait se réunir plusieurs fois de manière rapprochée, et qui ne l'a fait que cinq fois en 2018. «Je pense que ce n'est pas suffisant et nous pensons aussi que cette cellule n'a pas travaillé de la manière dont il fallait», a estimé Messaoud Belamri. Que deviennent les pouvoirs publics dans cette affaire? «Ce n'est pas uniquement le ministère de la santé qui est concerné ou interpellé, le gouvernement doit aussi s'impliquer» a souligné le président du syndicat des pharmaciens. Il faut revoir les outils de suivi. Les solutions sont là, a affirmé le patron du Snapo.

Il faut élaborer une nouvelle politique de ciblage (La Nouvelle République)

En dépit des appels incessants des experts financiers à revoir la cible et même supprimer la politique des subventions sur certains produits, considérée inutile et un frein pour la diversification économique, le gouvernement refuse d'abandonner cette solution étant une garantie et un soutien pour le citoyen à faible revenu.

Dans son intervention hier sur les ondes de la Radio nationale de la Chaîne I, l'expert économique Mahfoud Koubi a plaidé pour la révision de la politique des subventions étatiques en Algérie et sortir du modèle économique constant basé sur le financement public qui ne s'adapte pas à l'évolution du marché économique mondial. Pour Mahfoud Koubi, il est temps d'aller vers un modèle économique nouveau et plus structurel à travers une transition effective basée sur la diversification de l'économie. Ces appels à répétition pour revoir ce système devenu un fardeau pour le Trésor public, sont encouragés par les résultats négatifs enregistrés suite à cette politique de subventions qui profite non seulement aux citoyens, mais également aux entreprises publiques ou privées sans retour sur l'investissement. Ce qui plombe les caisses de l'Etat. L'interlocuteur estime, à ce propos, qu'«à l'ère actuelle, les pouvoirs publics doivent se pencher davantage sur cette question et trouver d'autres alternatives pour soutenir l'économie nationale afin de promouvoir sa diversification sans autant creuser dans les fonds de l'Etat amenuisés par le rééchelonnement des dettes des entreprises publiques». Aujourd'hui, le montant des subventions directes en Algérie dépasse les 17 milliards de dollars, ce qui représente 11% du Produit intérieur brut (PIB). Une dépense importante comparée à son taux de rendement qui est nul. «Ce montant important devrait être injecté, plutôt, dans des projets d'investissements fructueux et orientés vers le développement des différents secteurs productifs, créateurs de richesses», a-t-il soutenu, ajoutant, à l'occasion, que «les subventions de l'Etat destinées aux familles algériennes devront être ciblées et penser, également, à la réduction de la liste des produits subventionnés, et ce, de manière graduelle». De plus, le gouvernement devrait arrêter toutes les subventions en direction des entreprises économiques à travers la suppression du soutien financier, en l'occurrence, les crédits bancaires, l'octroi des assiettes foncières et l'exonération fiscale. Sans oublier de revoir les processus d'effacement des dettes économiques car c'est à l'entreprise de générer de la richesse et couvrir les besoins du marché comme soutien à la politique économique de l'Etat, selon l'intervenant.

Tomate industrielle dans la région Est : Les cultivateurs menacent d'abandonner la filière (Liberté)

Se disant fatigués et à la limite du désespoir devant la passivité qu'opposent les pouvoirs publics à leurs préoccupations, les cultivateurs de tomate industrielle des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf montent au créneau et menacent d'abandonner cette filière. Les représentants des fellahs ont contacté Liberté pour dénoncer le peu d'intérêt qu'accordent les responsables des services agricoles de leurs wilayas respectives et les directeurs de banques à leurs soucis financiers. Des soucis qu'ils subissent par contrecoup de ceux qui se posent aux propriétaires des unités de transformation de la tomate industrielle, arguent-ils. Et d'expliquer que les industriels concernés, bien que faisant eux-mêmes face à de grandes difficultés, ont, de tout temps, été à leurs côtés, supportant sans faillir leurs

frais de campagne, et ce, durant les cinq dernières années. "Les patrons d'usines avec lesquels nous entretenons des relations de confiance nous aident à faire face aux dépenses afférentes à l'acquisition des équipements, des intrants et autres, tout au long de la saison. Nous savons qu'il en est parmi eux qui n'arrivent pas à faire aboutir la mesure concernant le rééchelonnement des dettes qu'ils ont contractées auprès de la Badr, une décision émanant pourtant de la plus haute instance du pays, dans le but d'éviter

la fermeture définitive de ces unités qui transforment notre production. Nos partenaires étant dans une situation économique périlleuse, nous commençons à perdre pied, et beaucoup d'entre nous pensent sérieusement à se convertir à d'autres cultures que celle de la tomate industrielle", nous confie l'un de ces délégués. Évoquant le danger autrement plus grand que représente l'importation du triple concentré de tomates, un autre membre du groupe de protestataires estime que les énormes quantités de ce produit, débarquées à Annaba ces derniers mois, ne sont pas pour rassurer les agriculteurs. "Nous ne pourrions plus écouler notre production de tomate avec cette concurrence déloyale que sont en train de nous imposer certains industriels. Les autorités doivent réagir avant qu'il ne soit trop tard", objectera-t-il, avant de prendre congé. Il y a lieu de signaler que 23 000 ha ont été réservés à la culture de la tomate industrielle, en 2018, au niveau national, pour une production d'environ 13 millions de quintaux. Les statistiques révèlent que près de 12 millions de quintaux de ce fruit ont été produits en 2017, dont 80% par les seules wilayas

d'El-Tarf, d'Annaba, de Guelma et de Skikda. D'autres sources révèlent que les unités de transformation disposent de stocks avoisinant les 120 000 tonnes de double concentré de tomates, alors que la consommation nationale de ce produit est, bon an, mal an, de 100 000 tonnes. Ce qui signifie en d'autres termes que la tendance est à l'autosuffisance et même

à l'exportation de la belle et saine tomate algérienne. "Alors, pourquoi continuer à importer le triple concentré et au prix coûtant ?", s'interrogent les cultivateurs.

Banque/bourse/Assurance

Commerce

Échanges commerciaux avec la Mauritanie : Départ de la 3e caravane (APS)

La troisième caravane commerciale algérienne a pris la route de Tindouf à destination de Nouakchott, capitale de la Mauritanie, en présence du directeur régional du commerce de Béchar et des autorités de la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Tindouf. La

caravane, qui s'était ébranlée d'Alger le 23 janvier en cours pour rallier Nouakchott le 31 du même mois, est composée de 16 camions relevant du groupe de transports des marchandises et de logistique (LogiTrans), a-t-on indiqué dans communiqué du ministère du Commerce, dont une copie a été remise à l'APS. Elle s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement portant promotion des produits algériens, l'encouragement de l'exportation hors-hydrocarbures et la consolidation des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie après l'ouverture du poste frontalier terrestre «Chahid Mustapha-Benboulaïd», a-t-on précisé. Acheminant une quantité de 370 tonnes de divers produits algériens, dont des produits alimentaires, des produits en plastique et des articles d'emballage, la caravane devra parcourir, en neuf jours, une distance de 3.500 km jusqu'à Nouakchott, dont 1.800 km sur le territoire national et le reste sur le territoire mauritanien.

Zones frontalières : Convertir les transactions informelles en activités légales (Liberté)



Il devient impératif de lancer des investissements adéquats en créant des zones d'industrialisation et des plateformes à l'export tout en améliorant les conditions sécuritaires dans ces régions.

L'aménagement et le développement des zones frontalières auxquels aspire le gouvernement ne peuvent être réalisables sans la mise en œuvre d'une véritable stratégie. Dans ces espaces limitrophes avec les pays voisins où les habitants se plaignent de l'inexistence d'une quelconque activité économique, industrielle ou commerciale, seul le "trabendo" (le commerce informel) et la contrebande règnent en maître. L'objectif préalable et primordial dans ce projet d'envergure, que compte lancer le ministère du Commerce, est de réussir ainsi à convertir ces transactions informelles en une activité légale et officielle. L'Algérie, faut-il le souligner, s'ouvre sur sept pays avec douze wilayas frontalières sur plus de 6 340 km de frontières terrestres dont une vaste façade africaine de 2 400 km. Si l'on veut développer ces bandes frontalières sur toute cette superficie, il serait impératif d'y lancer des investissements adéquats en créant des zones d'industrialisation et des plateformes à l'export tout en améliorant, bien entendu, les conditions sécuritaires. Ce qui, par conséquent, va atténuer déjà toutes les subventions de transport à destination du sud du pays, pratiquées actuellement. Ensuite, cela va stabiliser les populations y résidant grâce aux emplois qui seront créés. Le président de l'Association des exportateurs (Anexal), Ali Bey Nasri, propose la mise en place de zones franches d'exportation. Ce sont autant de plateformes "dont l'une, Sud-Sud, à Aïn Guezzam, tournée vers les pays tels que le Niger, le Mali, le Nigeria,

le Tchad. Une autre, à projeter à Tindouf, sera orientée vers la Mauritanie et atteindra par extension le Sénégal et la partie ouest du Mali. La troisième plateforme, qui pourrait être édifée à Illizi, ciblerait le côté Est dont des pays comme la Libye et le Sud tunisien", suggère M. Nasri. "Nous allons, de ce fait, capter tous les achats du Niger et surtout ceux du Nigeria. Car nous serons dotés d'une compétitivité à dégager à partir de la logistique", affirme-t-il. Le projet peut démarrer, selon le président de l'Anexal, avec ces zones franches à l'export, mais se consolidera ensuite à l'aide d'industries de transformation. Ces installations industrielles seront dédiées à la production de concentrés de fruits, pour ne citer que cet exemple, dont les importations avoisinent les 270 millions de dollars chaque année. L'on peut citer la mangue qui est presque gratuite au Mali, alors que l'Algérie importe ce fruit sous forme de concentré. Ce développement économique assurera, par voie de conséquence, une stabilisation au niveau de toute cette bande frontalière. Ce qui est synonyme également d'une baisse sensible du phénomène de l'immigration clandestine vers notre pays. Mieux, la route transsaharienne peut constituer, en outre, un instrument non négligeable pour atteindre les pays africains. Aujourd'hui, ce moyen est malheureusement inexploité, regrette Ali Bey Nasri. Par ailleurs, le Grand-Sud peut être un gros pourvoyeur de produits bio non seulement pour le nord du pays, mais aussi au profit du Vieux Continent où ce type d'aliments est très prisé. Une chose est certaine, "de par sa situation géostratégique, l'Algérie peut améliorer le pouvoir d'achat des citoyens nigériens et maliens", estime ce spécialiste du commerce extérieur. En tout cas, si l'Algérie rechigne à s'installer dans ces régions, d'autres pays le feront à sa place. Le Maroc, très actif sur le continent, est en train d'investir largement au Mali, qui est d'ailleurs devenu son premier client en Afrique.

Coopération

Messahel souligne à Washington la contribution de l'Algérie à la stabilité régionale et internationale (Horizons)

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a souligné, lundi à Washington, le rôle de l'Algérie et sa contribution à la paix et à la stabilité, aussi bien sur le plan régional qu'international.

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé, dans son intervention au Centre des études internationales stratégiques de Washington, que la politique étrangère de l'Algérie qui se fonde sur le triptyque non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, équidistance entre les parties et appropriation par celles-ci des processus de règlement lui garantit aujourd'hui une indépendance de décision qui lui est très chère et qui lui permet d'apporter sa contribution à la stabilité régionale et internationale. Selon Messahel, la persistance des conflits et crises est justement due, notamment, à la violation et au non-respect de ces principes, en particulier

la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le non recours à la force et la promotion de solutions politiques et pacifiques.

Il a soutenu que la forte conviction en la capacité des solutions militaires de régler les conflits est également une source de préoccupation en ce qu'elle fait durer les crises au lieu de contribuer à leur résolution.

Le ministre des Affaires étrangères a réitéré, à ce titre, la position de l'Algérie en soutien aux efforts des Nations unies pour le règlement de la crise libyenne, soulignant dans le même temps le rejet des ingérences étrangères et la nécessité pour les Libyens de s'approprier la solution dans le cadre d'un dialogue inter-libyen.

Abdelkader Messahel a réitéré, en outre, l'attachement de l'Algérie au principe d'autodétermination du peuple du Sahara occidental, rappelant à cet égard le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Horst Kohler.

Veille

Le 17e Salon international de l'agroalimentaire "Djazagro" en février à Alger (APS)



Le Salon international de l'agroalimentaire "Djazagro" tiendra sa 17ème édition du 25 au 28 février prochain à Alger avec une augmentation du nombre des entreprises algériennes participantes, ont indiqué lundi les organisateurs de cette manifestation économique.

Près de 160 exposants algériens prendront part à cette édition, dont la plupart sont des fabricants d'équipements et des producteurs en agroalimentaire, a indiqué le représentant d'un des co-organisateurs du salon, Nabil Bey Boumezrag, lors d'une conférence de presse.

"Au cours des cinq (5) dernières années, ce salon a vu une hausse de 30% des exposants nationaux", a-t-il fait savoir en notant le nombre et la capacité croissants des entreprises locales dans la production agroalimentaire.

Quant à la participation étrangère, elle sera représentée par plus de 720 exposants de 34 pays et représentant les différentes filières de l'agroalimentaire.

Par ailleurs, pour faciliter les échanges et nouer d'éventuels partenariats durant la tenue du salon et apporter un soutien aux entreprises étrangères souhaitant s'implanter en Algérie, les organisateurs prévoient plusieurs

rencontres au profit des exposants tels que des ateliers dédiés à la boulangerie industrielle.

Partenaire du salon, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organisera des rencontres "invest & export business meetings", et ce, sous forme d'une table ronde sur différents thèmes dont la réglementation algérienne des investissements, la sécurisation financière et contractuelle ainsi que les taxes et douanes à l'export.

Pour sa part, la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française tiendra une rencontre axée sur l'investissement en Algérie du point de vue des sociétés étrangères.

Des conférences plus techniques sont également au programme tels l'emballage et la valorisation de la production locale.

Un colloque à destination des investisseurs algériens, intitulé "Industrie agroalimentaire, comment optimiser vos usines", sera également au menu du salon.

D'autre part, pour la seconde année consécutive, Djazagro valorisera directement les nouveautés des exposants à travers une plateforme accessible directement depuis son site internet (www.djazagro.com).

Les exposants peuvent, d'ores et déjà, y déposer toute information utile sur les nouveaux produits et/ou produits phares qui seront présentés au salon. Présente à cette conférence de presse, la directrice de ce salon, Olivia Milan, a indiqué que ce rendez-vous se développe de l'amont à l'aval du secteur agroalimentaire à travers la valorisation du produit agricole jusqu'à sa mise en valeur et son emballage.

"L'agroalimentaire est l'une des industries les plus dynamiques et les plus structurées après celle des hydrocarbures et des mines", a-t-elle relevé.

Selon elle, les principales filières représentées au salon seront celles des boissons, des produits laitiers, des pâtes, du conditionnement et de l'emballage.

Le salon Djazagro est co-organisé par la CACI et les sociétés françaises Comexposium et Promosalons.